

**Le droit vecteur de la F/francophonie :  
l'exemple du Japon**

**18-19 mars 2025**

**Direction Scientifique**

Loïc LEVOYER,

Professeur de droit public à l'Université de Poitiers, France.

Hiroshi OTSU et Hideki ETO,

Professeurs de droit public à l'Université de Meiji, Japon.

**Mardi 18 mars 2025**

**9h00-9h10 : Discours de bienvenue**

Heinrich MENKHAUS,

Professeur à l'Université Meiji, Directeur de l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**9h10-9h30 : Introduction du colloque**

La F/francophonie juridique par-delà la langue française,

Loïc LEVOYER, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

**PREMIÈRE PARTIE**

**L'influence du droit français sur le droit constitutionnel japonais**

**9h30-12h00**

**L'influence sur les principes constitutionnels**

Présidence : Ken HASEGAWA,

Professeur émérite à l'Université Kogakuin, Tokyo, Japon.

**Deux Constitutions japonaises et la théorie française de la souveraineté du peuple**, Hiroshi OTSU, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**Regard croisé sur la Constitution française de 1958 et japonaise de 1947**, Samy BENZINA, Professeur à l'Université de Poitiers, France.

**Quota et parité : régime de l'égalité des sexes dans la fonction publique**, Yasue NUKATSUKA, Professeure émérite à l'Université de Tohoku, Sendai, Japon.

**Pouvoir constituant et « constitutionnalisme global »**, Hajime YAMAMOTO, Professeur à l'Université Keio, Tokyo, Japon.

**11h30-12h00 : débat**

Discutante : Yukiko OGAWA, Maître de conférences (adjoint) à l'Université Teikyo, Tokyo, Japon.

**12h00-13h30 : déjeuner**

**13h30-15h30**

**L'influence sur les droits fondamentaux**

Présidence : Ryuichi OZAWA,

Professeur émérite à l'Université des médecins Jikei-Kai,

Tokyo, Japon.

**Bioéthique et sauvegarde de la dignité de la personne humaine ou des individus**, Maki KOBAYASHI, Professeure à l'Université Aichi, Nagoya, Japon.

**Comparaison du statut constitutionnel des étrangers en France et au Japon**, Emmanuel AUBIN, Professeur à l'Université de Tours, France.

**Notion moderne du droit de l'homme et son actualité contemporaine**, Sho MIZUBAYASHI, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**15h00-15h30 : débat**

Discutante : Misato TANAKA,

Maître de conférences à l'Université Seijo, Tokyo, Japon.

**15h30-15h50 : pause**

**15h50-18h20**

**L'influence sur les « institutions constitutionnelles »**

Présidence : Pierre-Yves MONJAL,

Professeur à l'Université de Tours, France.

**Régime parlementaire et parlementarisme**, Takashi TOKUNAGA, Professeur à l'Université Hitotsubashi, Tokyo, Japon.

**Contentieux constitutionnel et « judicial review »**, Hideki ETO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**Juridiction administrative : comparaison entre le Japon et la France**, Gaël BESSON, Chargé des cours à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

**Révision constitutionnelle**, Takeshi INOUE, Professeur à l'Université Kwansai Gakuin, Nishinomiya, Japon.

**17h50-18h20 : débat**

Discutant : Emmanuel AUBIN,

Professeur à l'Université de Tours, France.



**Mercredi 19 mars 2025**

**DEUXIÈME PARTIE**

**L'influence du droit français sur le droit privé japonais et le droit d'urbanisme au Japon**

**9h00-11h30**

Présidence : Mitsuo TSUZUKI,

Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**Regard français sur la réforme du droit des contrats au Japon**, Béatrice JALUZOT, Maître de conférences à Sciences-po Lyon, Directrice de l'Institut d'Asie orientale (CNRS UMR 5062), France.

**L'influence du droit français sur le droit contractuel japonais**, Aya OSAWA, Professeure à l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

**L'influence du droit français sur le droit de propriété au Japon**, Yugen KUDO, Professeur à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**Droits de la copropriété au Japon et en France : de la lutte contre les copropriétés en difficulté vers le droit à un logement décent**, Hitoshi TERAOKA, Fellow à l'Université de Niigata, Japon.

**11h00-11h30 : débat**

Discutante : Keiko YOSHII,

Professeure à l'Université Meiji, Tokyo, Japon.

**11h30-13h00 : déjeuner**

**TROISIÈME PARTIE**

**L'influence du droit français sur l'action publique transnationale et la théorie japonaise du droit public contemporain en métamorphose**

**13h00-15h30**

Présidence : Masahito TADANO,

Professeur à l'Université Hitotsubashi, Tokyo, Japon.

**L'influence du droit français sur les finances publiques japonaises**, Takumaro KIMURA, Professeur à l'Université de Chiba, Japon.

**Procès du changement climatique et de la transition énergétique en France et au Japon**, Isabelle GIRAUDOU, Professeure adjointe à l'Université de Tokyo, Japon.

**Régionalisme et fédéralisme sous la mondialisation au Japon**, Yusuke KUBOTA, Professeur adjoint à l'Université Sensyu, Tokyo, Japon.

## TROISIEME PARTIE (suite)

**L'influence de la France dans l'accord de partenariat économique Union européenne-Japon**, Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, France.

**15h00-15h30 : débat**

Discutant : Gaël BESSON,  
Chargé des cours de l'Université Hosei, Tokyo, Japon.

**15h30-15h50 : pause**

## QUATRIEME PARTIE

**L'influence du droit français sur la protection sociale et le droit social au Japon**

**15h50-17h50**

Présidence : Loïc LEVOYER,  
Professeur à l'Université de Poitiers, France.

**Regard sur le système français de protection sociale en perspective du système japonais de protection sociale**, Karine MICHELET, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, France.

**L'influence du système français sur le financement de la protection sociale japonaise**, Yuki SEKINE, Professeure à l'Université de Kobe, Japon

**Différence et égalité dans le droit à l'éducation au Japon**, Masato IWAGAKI, Professeur adjoint à l'Université départementale de Nara, Japon.

**17h20-17h50 : débat**

Discutante : Hitomi NAGANO, Professeure à l'Université de Sophia, Tokyo, Japon.

## CLÔTURE

**17h50-18h00**

**Nihon-EuropA : 10 ans de relations franco-japonaises**  
Pierre-Yves MONJAL, Professeur à l'Université de Tours, fondateur du réseau *Nihon-EuropA*, France.

Colloque organisé par l'Institut de droit public de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers (France) et l'Institut du droit comparé à la Faculté de droit de l'Université Meiji (Japon), dans le cadre des 10 ans du réseau *Nihon-EuropA* dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Emmanuel AUBIN, Professeurs de droit public à l'Université de Tours et Loïc LEVOYER, Professeur de droit public à l'Université de Poitiers (France) et sous le patronage de la Fondation Franco-Japonaise Sasagawa.



**18-19** mars  
**2025**  
Université Meiji - Tokyo

## COLLOQUE INTERNATIONAL FRANCO-JAPONAIS

10 ans du réseau *Nihon-EuropA*

Fondé et co-dirigé par Pierre-Yves MONJAL, Pr. Dr.,  
- Chaire européenne Jean Monnet - à l'Université de Tours (France)

Direction scientifique

Loïc LEVOYER, Pr. Dr. à l'Université de Poitiers (France),  
co-directeur du réseau *Nihon-EuropA*  
Hiroshi OTSU et Hideki ETO, Pr. Dr. à l'Université de Meiji (Japon)



**Le droit vecteur de la  
F/francophonie :  
l'exemple du Japon**

**PROGRAMME**